

Provisoire

15 juillet 2011.

Original: français

Conseil économique et social

Session de fond de 2011

Compte rendu analytique provisoire de la 16^e séance (chambre A) (deuxième partie)*

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 5 juillet 2011, à 15 heures

Président: M. Momen (Vice-Président) (Bangladesh)

Sommaire

Débat de haut niveau (*suite*)

Examen ministériel annuel: mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'éducation (*suite*)

Débat thématique: tendances et difficultés mondiales et nationales actuelles et incidences sur l'éducation (*suite*)

Débat général (*suite*)

* Le compte rendu analytique de la première partie de la séance est publié sous la cote E/2011/SR.16(A).

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

La deuxième partie de la séance commence à 18 h 5.

Débat de haut niveau (*suite*)

Examen ministériel annuel: mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'éducation (point 2 b) de l'ordre du jour)

(*suite*) (E/2011/83)

Débat thématique: tendances et difficultés mondiales et nationales actuelles et incidences sur l'éducation (point 2 c) de l'ordre du jour) (*suite*) (E/2011/82 et E/2011/33)

Débat général (*suite*)

M. Oyarce (Chili) s'associe à la déclaration faite au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et dit qu'il faut étudier la façon dont le Conseil économique et social peut contribuer à l'action multilatérale visant à améliorer la cohérence du système, afin de soutenir la mise au point et la mise en œuvre de politiques publiques dans le domaine de l'éducation. Dans son action, le Conseil doit gagner en visibilité et en pertinence politique. De plus, l'éducation doit être axée sur le développement intégral de la personne. En outre, dans un contexte de crise, il convient de tendre à une plus grande équité dans l'accès à l'éducation et à une meilleure qualité de l'enseignement dispensé, viser non seulement l'enseignement primaire mais aussi l'enseignement secondaire et supérieur, et rechercher de nouvelles formes de coopération et des modes d'utilisation efficaces de l'aide apportée par les donateurs. Pour sa part, le Chili est doté d'un système éducatif équitable et de qualité. Parvenu à l'objectif de l'éducation primaire obligatoire pour tous, le Gouvernement dirige désormais ses efforts sur la qualité de l'enseignement dispensé. Il a pris un certain nombre de mesures: adoption du projet de loi portant assurance de la qualité de l'éducation; recherche d'une plus grande équité dans l'accès aux fonds et budgets publics; création de lycées d'excellence ou encore éducation bilingue.

M. Seilenthal (Estonie), s'étant associé à la déclaration faite par la Pologne au nom de l'Union européenne, indique que la stratégie 2011-2015 de l'Estonie en faveur de la coopération au développement et de l'aide humanitaire vise en priorité à améliorer l'accès des femmes et des enfants des pays en développement à l'éducation, but poursuivi également dans les projets de coopération bilatéraux et les contributions volontaires aux activités du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance. L'Estonie appuie le maintien des activités éducatives pour les enfants déplacés, rapatriés ou faisant partie des communautés d'accueil, dans un grand nombre de pays touchés par des conflits (Sud-Soudan, Haïti, Somalie); elle coopère aussi avec des partenaires, notamment en Afghanistan, pour améliorer l'accès des filles à l'éducation. Dans son action, l'Estonie ne se limite pas à l'enseignement primaire: elle soutient le système d'enseignement professionnel ainsi que le développement chez les jeunes de qualités de dirigeant d'entreprise, et partage son expérience de l'utilisation des outils informatiques dans les programmes éducatifs (Géorgie, Afghanistan, Palestine, République de Moldova). Plus généralement, elle s'efforce d'améliorer l'accès à toutes les formes d'enseignement dans les pays voisins européens mais aussi en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

M. Heller (Mexique) rappelle que si l'éducation est un droit fondamental, c'est aussi un puissant catalyseur de la réalisation de tous les objectifs du Millénaire pour le développement. Une réflexion collective s'impose sur la façon de concevoir et promouvoir des politiques de développement véritablement propres à consolider les efforts engagés en 2009 et qui commencent à porter leurs fruits. Le rôle de l'ONU et, en particulier, celui du Conseil économique et social comme centre névralgique des débats internationaux sur ces politiques mérite d'être renforcé; les réunions que le Conseil tient au printemps avec la

Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont essentielles à cet égard. Il faut également tirer parti des processus informels que sont le Groupe des 20 (G-20) pour asseoir les bases des travaux à venir. Le débat de haut niveau du Conseil doit être un espace de partage des expériences et des enseignements acquis en rapport avec le thème retenu, mais aussi un cadre de réflexion sur l'avenir du Conseil et sa pertinence dans le programme d'action mondial dans les domaines économique et social.

M^{me} Bethel (Bahamas), s'associant à la déclaration de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine, réaffirme l'engagement sans faille du Gouvernement bahamien en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans le domaine de l'éducation, ce qu'atteste la part du budget de l'État consacré à l'éducation, qui n'a cessé d'augmenter au fil des ans. Les Bahamas ont dépassé les objectifs fixés en matière d'enseignement primaire et de parité des sexes dans l'inscription aux niveaux primaire et secondaire, et le taux d'alphabétisation est supérieur à 95 %. En partenariat avec la Banque interaméricaine de développement, le Ministère de l'éducation a relancé en août 2010 une initiative novatrice qui vise à réformer le système éducatif, l'objectif à long terme étant de renforcer les capacités des élèves de répondre aux besoins du marché de l'emploi.

Dans l'esprit de la recommandation du Secrétaire général tendant à ce que l'éducation soit envisagée sous un angle élargi englobant non seulement l'enseignement primaire mais aussi la formation professionnelle, le Gouvernement a prévu de renforcer la place de l'enseignement technique et professionnel dans l'enseignement secondaire de deuxième cycle. Le but est d'améliorer les taux de réussite aux examens, de réduire les taux d'abandon, de perfectionner la formation professionnelle et de développer l'aptitude à l'emploi. Le volet qualité de l'éducation n'est pas oublié: 201 étudiants, dont 23 % d'hommes et 77 % de femmes, suivent le programme mis en place en 1995 en vue de former les futurs enseignants. Le Gouvernement prend aussi des mesures pour lutter contre les problèmes qui subsistent (violence à l'école, absentéisme scolaire, abandon des études), menant des ateliers régionaux sur ces questions et mettant en place des patrouilles de rue. M^{me} Bethel conclut en soulignant que, dans les systèmes éducatifs, il faut faire évoluer les mentalités et les comportements qui perpétuent les stéréotypes liés au genre, et mettre en place de nouvelles stratégies et politiques en la matière.

La séance est levée à 18 h 35.